



Section de la Mayenne

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services
De L'Education Nationale
En Mayenne

Laval le 10 septembre 2026

Objet : situation des Psy EN sur le département

Monsieur le Directeur Académique,

Lors du CSASD de rentrée, le 2 septembre, vous avez annoncé que cinq postes de PsyEN-EDA étaient vacants dans le département.

Trois collègues contractuelles étaient alors affectées sur un poste de PsyEN-EDO au CIO. Ces trois collègues, anciennement PsyEN-EDA, ont fait part de leur souhait de retourner sur leur ancien poste dans le premier degré et de pouvoir commencer leurs missions auprès des élèves dès aujourd'hui.

Aussi, nous vous remercions d'avoir agi rapidement suite à notre appel de ce jour afin de permettre aux collègues de rejoindre au plus vite leur secteur de rattachement.

A ce jour il manque un poste de PsyEN-EDA et deux postes et demi de Psy EN-EDO sur le département. Comme vous le savez, cela va engendrer une surcharge de travail pour les collègues psychologues ainsi qu'une baisse de la qualité du service dans l'accompagnement aux élèves.

Dans un département où les notifications MDA sont en constante évolution depuis plusieurs années, où l'accès aux services de santé est limité, il est primordial d'abonder les moyens de PsyEN-EDA et EDO à hauteur des besoins et à minima à la hauteur des moyens précédents.

Enfin, nous souhaitons vous alerter sur la charge de travail qui incombera à ces collègues, notamment celle dont le service est découpé sur deux circonscriptions pour pallier le poste manquant. Nous avons conscience que les équipes de circonscription ont travaillé au mieux pour organiser ce découpage. Néanmoins, nous vous alertons sur le fait que le nombre d'élèves, la multiplicité des équipes ainsi que l'étendue géographique des secteurs peuvent être source de difficultés. Devant ce fort risque d'épuisement professionnel, il nous semble indispensable que le nombre de postes de PSYEN soit augmenté sur notre département.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces demandes et restons dans l'attente de réponses concrètes concernant la situation des PsyEN dans le département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma haute considération.

Lorraine BOËDEC

Secrétaire Départemental SE UNSA